

Fiche d'inscription aux formations du Comité Départemental Olympique et Sportif du Var



Organisme de formation déclaré sous le n° 93 83 04053 83

Civilité : Madame / Monsieur NOM : Prénom :
 Date et lieu de naissance : né(e) le à
 N° Sécurité Sociale :
 Adresse complète (CP et Ville):
 Profession : Email : Téléphone portable :
 Niveau d'étude (entourez) I / II / III / IV / V / VI (notice: I : Doctorat, master, DEA, DESS - II : Maîtrise, master 1, licence, licence pro - III : Deug, BTS - IV : Baccalauréat - V : CAP, BEP)

Nom du club/comité/structure :
 Numéro de SIRET (obligatoire) :
 Votre fonction dans la structure : membre du bureau directeur salarié autre:
 Email du club :
 Si votre association est employeur, merci de préciser votre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) :
 UNIFORMATION Autre :

Nom de la (ou des) formation(s) choisie(s)	Date(s) choisie(s)

Modules	Cochez le montant de votre participation en fonction de votre situation
TOUS LES MODULES sauf ci-dessous	JE SUIS SALARIE / JE SUIS BENEVOLE (membre du bureau), MON ASSOCIATION EST EMPLOYEUR : <input type="checkbox"/> 0€ après prise en charge totale des frais de formation (240€) par l'OPCA (sous conditions*). <input type="checkbox"/> je demande une prise en charge des frais de formation (240€) au titre du CPF, à Pôle Emploi, etc.
	JE SUIS BENEVOLE, MON ASSOCIATION N'EST PAS EMPLOYEUR (ou ma situation ne répond pas aux critères d'une prise en charge OPCA): <input type="checkbox"/> 0€ : mon association dépend de TPM et je demande au CDOS à bénéficier d'une prise en charge totale des frais de formation (240€). TPM (75%), Département + CNDS (25%). <input type="checkbox"/> 80€ de participation correspondant au reste à charge de l'association**. (formation de 8h ou 2x4h) <input type="checkbox"/> 40€ de participation correspondant au reste à charge de l'association**. (formation de 4h, ex : powerpoint)
Recyclage PSC 1	<input type="checkbox"/> 30€ de participation correspondant au reste à charge de l'association**.
PSC 1	<input type="checkbox"/> 0€ après prise en charge totale des frais de formation (240€) par l'OPCA (sous conditions*). <input type="checkbox"/> 50€ de participation correspondant au reste à charge de l'association**.
Formation complète dirigeants	<input type="checkbox"/> 0€ après prise en charge totale des frais de formation (960€) par l'OPCA (sous conditions*). <input type="checkbox"/> 90€ (formation de dirigeant) de participation correspondant au reste à charge de l'association**. <input type="checkbox"/> 156€ (formation gestion asso+certification) de participation correspondant au reste à charge de l'association**.
Formation Wordpress	<input type="checkbox"/> 0€ après prise en charge totale des frais de formation (640€) par l'OPCA (sous conditions*). <input type="checkbox"/> 160€ de participation correspondant au reste à charge de l'association**.
BASICOMPTA	<input type="checkbox"/> 30€ de participation correspondant au reste à charge de l'association**. (+ 52€ licence utilisateur 2018)
CQP/BSB/BNSSA	Nous consulter

(*) les dirigeants bénévoles (membre du bureau) d'une association employeur peuvent bénéficier de la prise en charge des frais de formation par leur OPCA si ils viennent accompagné d'un salarié à la formation et si celle-ci à un lien direct avec leur mandat (sous réserve de modifications par l'OPCA). Le tarif horaire des formations est de 30€/heure/stagiaire. Les formations d'une journée sont calculés sur la base de 8 heures (240€). Monter le dossier et se renseigner : nous consulter.

(**) les frais de participation correspondants au reste à charge de l'association sont calculés après déduction faite de l'aide du Conseil départemental et du CNDS versée au CDOS.

L'inscription aux stages de formation est strictement réservée aux comités départementaux et associations adhérents du CDOS du Var.

Les frais de participation demandés sont étudiés sur la base du coût de revient de l'action de formation toute autre participation ou aide déduite.

Ils sont calculés sur la base du budget voté à l'équilibre par l'Assemblée Générale.

Fiche d'inscription à nous retourner avec le règlement à : CDOS du Var - 133 boulevard Général Brosset - 83200 TOULON - cdos@cdos83.fr . 04.94.46.01.92.

Nous vous contacterons dès réception de votre bulletin afin de finaliser votre inscription. Dans le cas d'une demande de prise en charge, un premier règlement de 80.00€ sera demandé lors du montage de votre dossier. Une convocation donnant toutes les indications sur l'organisation matérielle du module sera envoyée à chaque participant.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à : cdos@cdos83.fr . Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.